



## Infos légales

### Info éditeur :

Préfecture de la Vendée  
29 rue Delille  
85922 LA ROCHE-SUR-YON Cedex 9

### Directeur de la publication :

Bernard SCHMELTZ, préfet de la Vendée

### Rédacteur en Chef :

Benoît BONTEMPS, chef du bureau de la communication interministérielle

### Droit d'auteur - Copyright © - Liens :

Les documents "publics" ou "officiels" ne sont couverts par aucun droit d'auteur (article L.122-5 du Code de Propriété intellectuelle) et peuvent donc être reproduits librement. C'est le cas notamment pour les communiqués.(\*)

Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires est formellement interdite.

La reproduction des documents sur support papier ou sous forme électronique doit obéir aux principes suivants:

- gratuité de la diffusion,
- respect de l'intégrité des documents reproduits (aucune modification, ni altération d'aucune sorte)
- citation explicite du site <http://www.vendee.gouv.fr> comme source et mention que les droits de reproduction sont réservés et strictement limités.

Tous les autres contenus présents sur le site sont couverts par le droit d'auteur. Toute reprise est dès lors conditionnée à l'accord de l'auteur en vertu de l'article L.122-4 du Code de la Propriété Intellectuelle.

### Graphismes, photos et vidéos :

Les graphismes, photographies et ressources multimédias ne peuvent être reproduits sans accord préalable. Pour les créations graphiques et les illustrations, les demandes doivent être adressées aux détenteurs des droits.

Pour les photographies, contactez le bureau de la communication interministérielle de la Préfecture de la Vendée 85922 La Roche-sur-Yon cedex 9

### La création de liens vers [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr)

Le site de la Préfecture de la Vendée autorise la mise en place de liens hypertexte pointant vers ses pages, sous réserve de :

- ne pas utiliser la technique du lien profond, c'est-à-dire que les pages du site [www.vendee.gouv.fr](http://www.vendee.gouv.fr) ne doivent pas être imbriquées à l'intérieur des pages d'un autre site, mais visibles par l'ouverture d'une fenêtre indépendante,

- de préciser la source qui pointerait grâce à un lien hypertexte directement sur le contenu visé

Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, éducatives, associatives ou professionnelles; toute utilisation à des fins commerciales ou publicitaires étant interdite.

Cette autorisation ne s'applique en aucun cas aux sites internet diffusant des informations à caractère raciste, pornographique, xénophobe, polémique ou pouvant, d'une façon générale porter atteinte à la sensibilité du plus grand nombre.

### **Responsabilités :**

Les liens hypertexte présents sur le site de la préfecture aiguillant les utilisateurs vers d'autres sites Internet n'engagent pas la responsabilité de la préfecture quant au contenu de ces sites.

Lorsque des données présentes sur ce site ont un caractère nominatif, les utilisateurs doivent en faire un usage conforme aux réglementations en vigueur et aux recommandations de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

Les informations utilisées ne doivent l'être qu'à des fins personnelles, associatives ou professionnelles, toute diffusion ou utilisation à des fins commerciales ou publicitaires étant exclues.

Aucune page ne peut être présentée comme provenant de ce site si des transformations en modifiant le sens y ont été apportées.

Aucune autorisation n'est requise pour placer un lien hypertexte vers notre site, sur la page d'accueil ou une page intérieure. Nous essayons, autant que faire se peut, de maintenir des adresses URL de pages stables. Toutefois, ce site pouvant faire à tout moment l'objet de réorganisations, la préfecture ne garantit pas la stabilité de l'adresse des pages internes du site.

La présence de notre adresse URL sur un site tiers ne valide en rien le contenu de ce site et exclut un agrément de l'administration ou une recommandation de l'administration en regard des activités de ce tiers.

Conformément à la loi française (article 27 de la Loi n° 78.17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés), vous disposez d'un droit d'opposition (art. 26) d'accès (art. 34 à 38), de rectification (art. 36) et de suppression des données qui vous concernent. Vous pouvez exercer ce droit en vous adressant auprès de la préfecture de la Vendée 85922 La Roche-sur-Yon cedex 9.

### **Contenus :**

#### **Avertissements :**

##### Textes officiels :

Malgré tout le soin que nous apportons pour préserver l'intégrité des documents officiels mis en ligne, des modifications accidentelles ne peuvent être totalement exclues.

##### Textes rédactionnels :

Les textes rédactionnels n'ont pas de valeur officielle et n'ont pour but que de présenter les activités de la Préfecture de la Vendée et faciliter l'accès aux contenus du site.

#### **Liens vers d'autres sites :**

Des liens vers d'autres sites, privés ou officiels, français ou étrangers, sont proposés.

Ils n'engagent en aucun cas la Préfecture de la Vendée quant à leur contenu et ne visent qu'à permettre à l'internaute d'accéder plus facilement à d'autres ressources documentaires sur le sujet consulté.

**Protection des données personnelles :**

Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu Aucune information personnelle n'est cédée à des tiers.

**Données statistiques :**

Afin de mieux connaître les centres d'intérêt des visiteurs du site et en vue de son amélioration, nous pouvons être amenés à mesurer le nombre de pages vues, le nombre de visites, ainsi que l'activité des visiteurs sur le site, et leur fréquence de retour.

**Messagerie :**

Les messages électroniques envoyés à la Préfecture de la Vendée et les adresses électroniques ne sont conservés que pour la durée nécessaire à leur traitement.

**Crédits :**

Hébergement : Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire

Place Beauvau - 75008 PARIS

(\*) L'article L.122-5 du Code de la Propriété intellectuelle pose le principe selon lequel, "lorsque l'œuvre a été divulguée, l'auteur ne peut interdire la diffusion, même intégrale, par la voie de presse ou de télédiffusion, à titre d'information d'actualité, des discours destinés au public prononcés dans les assemblées politiques, (...), ainsi que dans les réunions publiques d'ordre politique et les cérémonies officielles".

Les communiqués de presse s'apparentent à une exception au droit d'auteur et peuvent en conséquence être reproduits librement.

Si la reprise de ces contenus de façon partielle ou intégrale est autorisée, elle doit être obligatoirement assortie de la mention du nom de l'auteur, de la source, et éventuellement d'un lien renvoyant vers le document original en ligne sur le site. La mention "site des services de l'Etat en Vendée"devra donc être indiquée.